

Au sein de la Région Grand Est, dans un environnement privilégié tant par la qualité du cadre de vie que par la richesse et la variété de son patrimoine, l'Agglomération de Chaumont (47 000 habitants – 63 communes) s'illustre par une politique volontariste soucieuse d'apporter à sa population un cadre de vie répondant aux besoins de chacun.

Dans un écrin de nature, **Chaumont bénéficie d'un cadre privilégié**, loin du stress des grandes métropoles. **La qualité de vie est un concept qui a du sens ici**. Sa ceinture forestière, ses parcs, dont le jardin Agathe Roullot et ses promenades en font une véritable ville à la campagne, **ville où il fait bon vivre**.

Ville de l'affiche, Chaumont accueille la biennale internationale de design graphique. Le Signe, Centre national du graphisme, accueille professionnels, étudiants, expositions permanentes... Un équipement qui complète l'offre culturelle déjà fournie avec le cinéma multiplexe « A l'affiche », la médiathèque des Silos « Maison du livre et de l'affiche », le théâtre « Le Nouveau Relax » – scène conventionnée, le conservatoire, Les musées, la MJC « Maison des jeunes et de la culture », Les Rendez-vous du cinéma européen, les Journées du patrimoine, Le Salon du livre, les concerts... **La vie culturelle, rythmée par des saisons culturelles, couvre tous les domaines du spectacle et des arts plastiques**. L'été, Chaumont Plage et Les Estivales font le bonheur des plus jeunes avec un ensemble d'animations le plus souvent gratuites, en complément d'actions organisées par un tissu associatif dense.

L'Agglomération recrute pour la Ville de Chaumont, en mobilité interne/externe, par voie statutaire ou à défaut contractuelle :

Assistant d'Enseignement Artistique Principal (H/F)

(Catégorie B – Filière culturelle)

Lieu d'affectation: Conservatoire de la Ville de Chaumont

Discipline : Piano

Sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal de la Ville de Chaumont (35 disciplines enseignées – 520 élèves), vous enseignerez le piano dans le cadre du règlement des études de l'établissement.

Missions :

- enseigner la discipline piano sur les 3 cycles,
- démarrer les élèves en 1^{er} cycle selon la base commune « Classique » / « Musiques actuelles »,
- organiser les études, orienter et évaluer les élèves,
- participer à la réflexion pédagogique, aux réunions et à la vie de l'établissement,
- participer au développement du Conservatoire dans la discipline concernée,
- s'impliquer dans les projets du Conservatoire et dans le cursus « CHAM »,
- contribuer à l'action culturelle du Conservatoire,
- participer aux manifestations du Conservatoire et à celles auxquelles il peut être associé,
- assurer la veille pédagogique et artistique.

Profil et compétences :

- être titulaire du diplôme d'état,
- connaître les enjeux de l'éducation artistique et culturelle,
- avoir la capacité à mener des projets interdisciplinaires,
- aptitude à travailler en équipe,
- avoir l'esprit d'initiative,
- avoir le sens du service public et des relations humaines,
- expérience souhaitée dans une fonction similaire dans le domaine public ou privé.

Poste à temps complet à immédiatement.

Rémunération en catégorie B de la Fonction Publique Territoriale.

Prestations d'action sociale : chèques déjeuners, adhésion au CNAS, contrat collectif prévoyance et santé (participation employeur mensuelle), etc., ...

Candidature (Lettre de motivation + CV) avant le 26 décembre 2025 à : Monsieur Le Président, C'SAM, 5 Avenue EmileCassez, B.P 32116, 52904 CHAUMONT Cedex 9 ou par mail à vcaput@agglo-chaumont.fr

Renseignements : Monsieur CORDELLE Olivier, Directeur du Conservatoire de Musique à Rayonnement Communal de la Ville de Chaumont, au 06.47.04.01.13 ou par mail à ocordelle@ville-chaumont.fr

L'Agglomération de Chaumont collecte vos données personnelles dans le cadre de votre candidature. Vos données sont traitées à la condition que vous ayez manifesté votre consentement (Article 6.a du RGPD).

Vos données personnelles sont gérées exclusivement par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du processus de recrutement. Vos données ne font pas l'objet de transferts hors du territoire de l'Union Européenne.

Vos données personnelles seront conservées pendant 2 ans ou de votre durée d'activité au sein de la collectivité.

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, de rectification, d'effacement à la conservation et à la communication sur vos données personnelles. Aussi, vous bénéficiez, en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : apo@cde52.fr

En tout état de cause, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.